Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Un voleur de vélo pincé en flagrant délit

Dans l'après-midi de dimanche, vers quatre heures, un jeune homme entrait à l'estaminet tenu par M. E. Soubrie, 84, rue de Lille, et plaçait son vélo près de l'entrée du cabaret, sur le trottoir.

Un individu qui passait, Achille Doblin, 34 ans, rue Sainte-Elisabeth, vit là l'occasion de s'approprier, à bon compte, une machine. Après s'être assuré qu'il n'était pas vu, il enfourcha le vélo et il commençait déjà à pédaler, lorsqu'il sentit s'abattre une lourde main sur son épaule. C'était celle de M. Masquelier, ancien agent de police, qui, mis en éveil par l'attitude bizarre de Doblin, s'était approché assez à temps pour l'empêcher de disparaître.

M. Masquelier conduisit lui-même le voleur au commissariat de police de la rue des Arts. Comme Doblin paraissait pris de boisson, il n'a pas été interrogé dimanche ; il le sera lundi par M. Prud'homme, commissaire de police du 5e arrondissement, chargé de l'enquête.

CERCLE ATHLETIQUE SOCIALISTE

Hier a eu lieu l'entraînement des coureurs à *pied*.

Voici le résultat :

100 mètres. 1er, Féreau, 12 secondes ; 2e, Cohidon, à 40 centimètres ; 3e, Largent, à 1 mètre.

Roubaix-Hem. — Les camarades Verdicq, Verdonc F., Hespel, Cohidon, Largent et Féreau ont couvert les 8 kilomètres en 34 minutes.

Cette course a obtenu un grand succès dans la commune d'Hem, dont c'était la ducasse.

Un grand nombre de militants ont acclamé le fanion rouge du Cercle socialiste.

Dimanche prochain : Roubaix-Wasquehal.

A LA BOURSE DU TRAVAIL

FEDERATION LOCALE DU BATIMENT. — La section des ouvriers charpentiers-menuisiers adhérents à la Fédération locale du bâtiment réunis à la Bourse du Travail pour la constitution de leur bureau, après avoir entendu les explications de quelques camarades du comité fédéral sur la marche du syndicat d'industrie du bâtiment de Roubaix, se félicitent de s'être trouvés aussi nombreux à la réunion ;

Décident de faire le plus de propagande possible auprès de leurs camarades d'ateliers non encore adhérents à la Fédération locale ;

Lèvent la séance au cri de : Vive l'union de tous les ouvriers du bâtiment !

ASSEMBLEE GENERALE DU PARTI SOCIALISTE

La section roubaisienne du Parti socialiste se réunira en assemblée générale vendredi prochain, 11 juin, à 8 heures du soir, au local « La Paix ».

Ordre du jour : La venue de Pisquart à Roubaix.

Triomphe !!! Plus de 125,000 chapeaux de paille sont vendus chaque été aux Galeries Lilloises. (Faites vos achats en semaine.)

MISE AU POINT

Sous le titre : « Le Torchon brûle », nous avons publié, sous la rubrique Tribunal correctionnel, l'affaire suivante :

Fillière Julien, de Roubaix, est poursuivi pour avoir porté des coups à sa femme. Le 9 novembre, vers 7 heures du soir, celle-ci vint le relancer à l'estaminet, le traita de «fainéant, homme de rien», et lui lança une chope à la figure. Fillière, irrité, la poussa dehors, où elle tomba à la renverse et se foula le poignet. Mais comme il est avéré que la dame Fillière était elle-même très excitée par la boisson, le tribunal acquitte Fillière et le renvoie des fins de la plainte. »

Une erreur s'est glissée dans ce compte-rendu. Ce n'est pas Mme Fillière qui vint relancer le débitant, ce n'est pas Mme Fillière qui était excitée par la boisson.

C'est Flore Lepers, femme Legrand, piqurière, que le cabaretier dut mettre à la porte.

M. Fillière avait raison et le tribunal ne lui donna du reste pas tort.

Je ne fume que le NIL

CONCOURS DE PIGEONS

Résultats du concours de Saint-Just, par la Mutuelle Colombophile, chez Vancoillie, rue du Moulin. 450 pigeons. Lâcher à 6 heures, par Bimester, convoyeur.

1. Doutreligne U. — 2. Dancoisne 4 p. — 3. Lepers 4 p. — 4. Noolin 1 p. — 5. Picavet 4 p. — 6. Siméon Dejonche 1 p. — 7. Monnet 4 p. — 8. Roussel frères 2 p. — 9. Debuyne 2 p. — 10. Delcroix 2 p. — 11. Descamps 1 p. — 12. Duvillers 1 p. — 13. Nys 1 p. — 14. Doutreligne. — 15. Demeulenaere 2 p. — 16. Vandrome 2 p. — 17. Masse 1 p. — 18. Dessems 1 p. — 19. Lamblin 1 p. — 20. Corbeau 1 p. — 21. Lamblin 1 p. — 22. Nottebart 2 p.

Poules spéciales : Monnet et Debuyne. Régulateur : Doutreligne, Lamblin.

1 pigeon constaté à 8 h. 19 m. 11 s., vitesse 1.008 m. 82. Dernier pigeon 8h. 28 m. 42 s., vitesse 955 m. 96. Distribution des prix mardi, à 8 heures précises.

SAVON HÉLIANTHIS d'OR Victor VAISSIER

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CHAMBRE SNDICALE DES OUVRIERS METALLURGISTES ET MECANICIENS DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Mercredi 9 juin, à 7 heures et demie précises du soir, réunion de la Commission administrative, au siège du Syndicat.

Ordre du jour : 1. Lecture des procès-verbaux et correspondances. — 2. Rapport des délégués au Congrès Unitaire. — 3. Rapport du Congrès d'hygiène. — 4. Communication de la plus grande importance. — 5. Fixation de la date de la prochaine assemblée générale. — 6. Divers.

N.-B. — Vu l'importance de l'ordre du jour, l'on commencera exactement à 7 heures et demie.

Le secrétaire : Louis FIERS.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES. — Mouvement de la semaine du 31 mai au 5 juin 1909 : Soies 448 kilos. — Laines peignées 245.499 kilos. — Laines filées 76.655 kilos. — Laines diverses et blousses 54.363 kilos. — Cotons 30.241 kilos. — Total 414.206 kilos.

Marché à terme : Néant. — Décroissage 32 opérations. — Tirage 408 opérations. — Conditionnement 1.071 1/2 opérations.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 6 juin 1909

Naissances. — Zélia Roosebloom, avenue Julien Lagache. — Marguerite Seys, rue Bernard, cour Lagache. — Marguerite Seys, rue Bernard, cour Lagache. — René Sénaque, rue des aliniers, Barbieux, 8. — Thérèse Germain, rue de la Basse-Marque, 114.

Décès. — Adolphine Deroubaix, 54 ans, sans profession, avenue Julien Lagache. — Marie Lizol, 24 ans, sans profession, rue Larochefoucauld, 1.

FLERS-BREUCQ

ELECTION MUNICIPALE

Hier a eu lieu une élection pour pourvoir au remplacement de M. Auguste Constant, dont l'élection avait été annulée.

Voici les résultats du scrutin :

Inscrits : 750

Boutemy, socialiste	276	v. ELU
Mathon, réactionnaire	269	

GAZETTE TOURQUENNOISE

S'adresser provisoirement chez le citoyen DUMORTIER, 12, rue Desurmont.

TENTATIVE DE VOL

Réveillé, hier, vers deux heures et demie du matin, Paul Amaurisse, retordeur, demeurant au Blanc-Seau, se mit à sa fenêtre.

Le bruit qui l'avait fait sortir de son sommeil continuant, il cria. Aussitôt deux individus se précipitèrent dans la rue et prirent la fuite.

Ils tenaient une caisse qu'ils lâchèrent craignant d'être poursuivis.

Cette caisse contenait des bobines de laine filée.

Pour pénétrer dans le magasin, les malfaiteurs étaient montés sur le toit, avaient enlevé quelques tuiles et s'étaient laissé choir.

ASCENSION D'UN BALLON

Le ballon le « Tourquennois », du Club-Aérostatique de Tourcoing, a fait une ascension hier, à 4 heures trois quarts, sur la place du Calvaire. Le départ fut parfait et le voyage aussi.

Avait pris place dans la nacelle : M. Avez, pilote ; M. Tiberghien, aéronaute ; MM. Choquet et Quattanens, membres du Club.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 6 juin 1909

Naissances. — Desprez Hélène, rue Descartes, 43. — Roussel Flore, rue du 1Focon, 38. — Poilet Jean, rue des Bonnets, 57. — Cannie Jean, rue Saint-Pierre, 23. — Flipo Jean, rue de Lille, 127.

Décès. — Slien Joséphine, 64 ans, sans profession, rue Montaigne, 10. — Samain Pierre, 81 ans, sans profession, rue de Moscou, 48. — Leveugle Suzanne, 42 ans, sans profession, rue des Flandres, 8.

LILLE

La grève de chez Couzineau

Hier matin, vers neuf heures et demie, soixante à quatre-vingts grévistes de la maison Couzineau se réunissaient à la porte de Tournai, dans le but de se rendre en groupe à Hellemmes pour manifester devant la demeure de M. Demez, à qui ils attribuent toute la responsabilité du conflit actuel.

Le commissariat central de Lille téléphona au commissariat d'Hellemmes pour l'informer de la visite des grévistes. Le commissaire d'Hellemmes se porta aussitôt au devant des manifestants, à qui il fit comprendre que s'ils persistaient dans leur intention, il serait obligé de leur dresser procès-verbal pour attroupement.

Les grévistes se dispersèrent immédiatement et ne donnèrent pas d'autre suite à leur projet.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BARŒUL

AGRESSION NOCTURNE

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure et demie, M. Désiré Millescamp, cabaretier à l'estaminet « Au Pont de Marcq », était réveillé par un bruit de lutte et de cris.

Se mettant à sa fenêtre, il aperçut deux individus qui en maintenaient un troisième sur le sol sans le frapper.

Les deux apaches se voyant dérangés, déguerpirent dans la direction du Pont, pendant que leur victime se relevait en criant au voleur.

Nul doute que l'assailli aura été délesté de son porte-monnaie, mais jusqu'à présent aucune plainte n'a été déposée à la police.

HOUPLINES

ELECTIONS AU CONSEIL SUPERIEUR DU TRAVAIL. — Les syndicats ouvriers de la ville sont prévenus que la liste électorale provisoire, dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1903, modifié par les décrets des 27 janvier et 4 août 1904, 24 juin 1907 et 30 avril 1909, est déposée à la mairie. Elle sera communiquée aux intéressés. Les protestations seront reçues par le Préfet du Nord jusqu'au 15 juin 1909, délai de rigueur.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Leterme Jean, 35 ans, forgeron, demeurant au Touquet, s'est blessé avec une pointe d'acier. Il en est résulté une contusion de la main gauche. Le docteur lui a prescrit un repos de huit jours.

— Patou Jean-Baptiste, 41 ans, empereur, demeurant à Floegsteert (Belgique), en soulevant une charge de fils, s'est déchiré un muscle à la région dorsale. Le docteur Mayolle, qui le soigne, escompte qu'un repos de 10 jours sera nécessaire pour le rétablissement du blessé.

— Vanandruel Théophile, 52 ans, tisseur, demeurant rue Victor-Hugo, cité Ruyant, à Houplines, a eu une artère coupée au bras gauche par un coup de navette. Le docteur Beun estime qu'un repos de 40 jours sera nécessaire pour le parfait rétablissement du blessé.

— Decorte Gustave, 21 ans graisseur, demeurant Fort Malakoff, à Armentières, s'est contusionné le genou et la cuisse droits par la chute d'un rouleau. Le docteur Chocquet a prescrit un repos de quinze jours.

KERMESSE DE LA ROUTE. — La Commission des fêtes porte à la connaissance des habitants et des cabaretiers de la ville d'Houplines qu'à l'occasion de la ducasse de la Route, il sera établi, comme les années précédentes, des jeux populaires, le dimanche et le lundi de la ducasse. Tous ceux qui désireraient avoir un jeu peuvent dès à présent déposer leur demande au Bureau du Secrétariat. Ces demandes seront examinées par la Commission des Fêtes le mardi 15 juin, dernier délai.

CANTELEU-LAMBERSART

TIR « L'AVENIR » DE CANTELEU-LAMBERSART. — Cette société vient de se distinguer au concours fédéral d'Auchel en remportant les prix suivants :

Catégorie homme (un délégué) : 1er prix, remporté par Jean Hérent.

Catégorie scolaire (trois délégués) : 3e prix, à Maurice Lacaes ; 5e prix, à Arnold Deparis ; 7e prix, à Henri Danloup.

LOOS

TOMBE D'UNE ECHELLE. — Un graisseur de la filature Guillemaud et fils, Charles Regnaert, âgé de 15 ans et demi, demeurant rue Wacquez-Lalo, 1, était monté sur une échelle pour replacer une courroie tombée d'une poulie, lorsque cette échelle ayant glissé, il tomba d'une certaine hauteur sur le sol et se blessa assez grièvement au genou droit. Le graisseur devra garder un repos d'une quinzaine de jours.

HAUBOURDIN

UN CHEVAL FOUGUEUX. — M. Pierre Verhaeghe, chevilleur à l'abattoir et marchand boucher près du Pont-Tournant, avait laissé sur le devant de son magasin sa voiture attelée d'un cheval, sous la garde d'un de ses commis.

Soudain le cheval, jeune et fougueux, prit peur on ne sait de quoi et, tout en piaffant, alla se jeter sur les barres du Pont.

L'animal s'abattit et se blessa à une jambe. On dut le mettre en traitement chez un vétérinaire.

Quant au véhicule, qui eut à subir un rude choc, il fut en partie démoli.

LE JARDIN VANDERHAGHEN. — Les habitants sont informés que le jardin Vanderhaghen sera ouvert au public à partir du dimanche 13 juin courant jusqu'au 30 septembre prochain, de 7 heures du matin à 8 heures du soir.

Le premier concert qui doit y être donné le jour de l'ouverture aura lieu exceptionnellement de quatre à cinq heures de l'après-midi.

UN EFFORT. — Dans la fabrique de pannes des établissements Bonzel, l'aide tourneur François Lambert, âgé de 18 ans, a fait un si violent effort pour soulever une motte de terre, qu'il se donna une subluxation de l'épaule gauche. Il est soigné par M. le docteur Jacquet.

OUVERTURE DE L'ECOLE DE NATATION. — L'école de natation située à l'extrémité de la rue Clarisse prolongée, sera ouverte au public à partir de demain mardi 8 courant.

L'établissement sera ouvert pendant la saison d'été, tous les jours, de 6 heures du matin à midi et de 3 à 8 heures du soir, et le dimanche, de 5 heures du matin à 2 heures du soir.

Les jours d'ouverture sont divisés en jours gratuits et payants. Les jours gratuits sont le lundi pour les femmes et le samedi et le dimanche pour les hommes. Les jours payants — entrée : 30 centimes — sont le mercredi pour les femmes, et le mardi et le vendredi pour les hommes. Le jeudi est réservé aux écoles.

Tous les jours indistinctement, des cabines seront mises à la disposition des baigneurs, moyennant une taxe de 20 centimes.

L'entrée de l'établissement est interdite aux enfants âgés de moins de 12 ans non accompagnés de leurs parents.

LOOS

POUR LA LIBRE PENSEE. — Ainsi que nous l'avons annoncé une réunion aura lieu aujourd'hui dimanche 6 juin, à 5 heures du soir, chez le citoyen Gery Rœls, rue Carnot, 29, pour la formation à Loos, d'une section de Libre Pensée.

La cotisation sera strictement réduite, pour permettre l'adhésion à la société de tous.

MONS-EN-BARŒUL

CONSEIL MUNICIPAL. — Une réunion du Conseil municipal aura lieu mardi prochain 8 juin, à 8 heures et demie du soir. Voici l'ordre du jour de cette séance :

Bureau de Bienfaisance ; budget additionnel et primitif ; approbation. — Assistance aux vieillards, infirmes et incurables. — Secours à la Maternité ; nouvelle réglementation. — Budget additionnel de 1909. — Tramways Mongy ; emplacements des points d'arrêts et des kiosques-abris ; avis. — Rues particulières ; arrêté de réglementation. — Demandes de soutiens de famille. — Dépôt testamentaire. — Demandes de crédits. — Questions diverses.

ARMENTIERES

VACCINATIONS. — Le maire d'Armentières informe ses concitoyens qui se trouvent dans les conditions prévues par la loi du 15 février 1902 et qui n'auraient pu profiter des séances de vaccinations et revaccinations du mois de mai, que de nouvelles séances auront lieu les mardi 8, mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11, samedi 12 juin, de 6 à 7 heures du soir, et le dimanche 13 juin, de 10 à 11 heures du matin, rue des Rotours, dans une des salles du Bureau de bienfaisance.

Les personnes vaccinées dans les séances du mois de mai pourront également s'y présenter pour faire constater les résultats obtenus.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Lesperres Rémy, 20 ans, tisseur chez M. A. Mahieu, a reçu un coup de navette à la main gauche. Un repos de quinze jours assurera la guérison de cette blessure.

— Journée Louis, ajusteur chez M. A. Mahieu, s'est fait une entorse en marchant sur un morceau de fer. Un traitement de 20 jours lui a été prescrit.

— En battant un écheveau de fils, la nommée Klinckemaillie Elise, 20 ans, épeuleuse chez MM. Dubois et Charvet-Colombier, s'est fait une contusion au poignet gauche. Douze jours de repos.

Valenciennes

AU FAUBOURG DE LILLE

Les fêtes du quartier

Le comité des Fêtes des rues Saudeur, Emmanuel Rey, Fernig, Barbe-Parent et boulevard Dampierre, nous prie d'annoncer qu'il organise sous les auspices de la municipalité et la présidence de MM. Fourmeaux, Tromont, Defaux et Bertiaux, conseillers municipaux, de grandes fêtes publiques qui auront lieu les 1er et 2 août.

Le programme en sera publié ultérieurement.

Les marchands forains sont priés de s'adresser, 28, rue Emmanuel Rey.

LA FANFARE

Voici la composition du Comité de la jeune et vaillante Fanfare du Faubourg de Lille :

Président d'honneur : M. F. Dugardin, adjoint au Maire ; vice-présidents d'honneur : MM. Defaux père et Tromont, conseillers municipaux ; Président : M. Louis Fourmeux, conseiller municipal ; vice-président : M. François Beudin ; secrétaire-trésorier : M. Lucien Picavez ; secrétaire-trésorier adjoint : M. René Verdavaine ; commissaires : MM. Baert, Defaux Henri, Dubois Arthur, Haussy, Monnet ; Chef : M. Henri Coyaux.

PARTI SOCIALISTE

Congrès d'arrondissement

Les sections du P. S. de l'arrondissement de Valenciennes, tiendront leur congrès le dimanche 4 juillet, à FRESNES.

Ordre du jour : Renouvellement du Comité d'arrondissement. — Affaire contentieuse. — Questions diverses.

Les sections sont invités à nommer leurs délégués et à indiquer, avant le 20 juin, les questions qu'elles voudraient ajouter à l'ordre du jour. Elles les adresseront au citoyen Thiétart, secrétaire, à Anzin.

SYNDICAT DES EMPLOYES

Le syndicat des employés organise, pour le dimanche 20 juin, à 4 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, une Conférence syndicale avec le concours du citoyen CLEUET, d'Amiens, secrétaire de la Bourse du Travail, délégué de la Fédération des syndicats d'employés.

Tous les employés se feront un devoir d'y assister.

RENDEZ-DONC SERVICE !

Carinier Ernest, 37 ans, rémouleur à la Sentinelle, fut appelé par un batelier qui lui demanda son aide pour pousser sa péniche.

En lui prêtant son concours, le rémouleur glissa et tomba, se fracturant la jambe droite.

Le batelier, sans s'inquiéter du blessé, continua sa route.

Carinier dut être transporté à l'Hôtel-Dieu.

RENTREE

Viseur Arthur, insoumis de la classe 1906, est venu se constituer prisonnier à la gendarmerie qui le dirigera sur son corps.

AU CONCOURS

Nous apprenons que M. Holin, professeur à l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie de Valenciennes, vient de subir avec succès les épreuves du Concours pour le professorat d'agriculture et d'horticulture.

Toutes nos félicitations.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

HERGNIES

Le Concours Agricole

L'Union Agricole du canton de Condé avait organisé dimanche, à Hergnies, un concours qui, avec l'appoint d'une agréable température a obtenu un véritable et mérité succès.

Dès l'aube, les cultivateurs et exposants étaient arrivés nombreux et avaient pris possession de leurs boxs, sur la Place de la République. Aucun décor ne pouvait mieux se prêter à la circonstance, que cet immense tapis de verdure, entouré de la vénérable couronne de ses arbres vigoureux et, à cette occasion, jalonné d'une infinité de mâts, drapeaux et guirlandes.

A l'entrée, traversant la route, un arc de triomphe saluait les invités. A l'angle de la place, le nouveau kiosque, d'une structure simple mais élégante, attendait les sociétés de musique qui devaient, plus tard, l'inaugurer.

A la mairie, abondamment pavoisée, comme les maisons des alentours, eut lieu à 8 heures et demie, la réception des autorités et du jury. Celui-ci était ainsi composé :

Chevaux. — MM. Mallez, président ; Bouvier, Criquelion, Poutrain.

Bovins. — MM. Testelin, Allart, Delcourt, Glineur.

Volailles. — MM. Thisse et Deblaton.

Instruments aratoires. — MM. Dapsence, Delecluse, Lambien.

Les jurés procédèrent alors à l'examen. L'exposition, du reste, superbe, exigea de longs débats, qui se prolongèrent jusqu'à midi.

Pendant ce temps, la foule affluait dans l'enceinte du concours, et les 2.000 tickets, mis en vente pour l'entrée étaient insuffisants.

LE BANQUET OFFICIEL

A 1 heure et demie, le banquet officiel réunissait, au Grand Salon, parfaitement décoré, municipalité, jury et invités.

70 convives dégustèrent le menu bien servi par le valenciennois Verdonck.

A la table d'honneur, se trouvaient M. Lemer, maire d'Hergnies, le citoyen Mélin, député de la circonscription, MM. Castiau, ancien député, conseiller général, Estyle, président de l'Union Agricole, Pureur, conseiller d'arrondissement, Bouvier, conseiller général de Valenciennes Est, Merchier, juge de paix à Lille, secrétaire-raporteur de la Société des Agriculteurs du Nord, Defernez et Devever, adjoints au maire d'Hergnies, Mallez, maire de Thiant.

Dans l'assistance, on remarquait, parmi de nombreux agriculteurs, MM. Emile Cazin, secrétaire infatigable de l'Union, Moreau-Hubert, maire, Guéry, adjoint de Fresnes, Blamart, receveur des postes, Mugnier, commissaire de police à Condé, Richard, maire de Vicq, Bureau, adjoint de Thivencelles, Deblaton, conseiller municipal à Condé, Brimont, lieutenant de douanes, Bourdon, receveur, Tichoux, agent-voyer, Beauvois, secrétaire de mairie, Dehulster, maire de Crespin, Allard, Testelin, Criquelion, jurés, agriculteurs belges, Dupas L., vice-président du Comice, Dapsence, notre confrère de « La Betterave », les représentants de la presse locale et régionale, gracieusement invités par l'Union Agricole, etc.

A l'heure des toasts, M. Estyle, le premier, en une fine allocution, porta la santé du président de la République, du ministre de l'Agriculture, remercia les autorités, le dévoué maire d'Hergnies, les collaborateurs à l'organisation du concours, les invités, excusa M. le sous-préfet, les professeurs d'agriculture, indisposés, annonça que le prochain concours aurait lieu à Crespin, félicita enfin les lauréats.

M. Castiau essaya ensuite, sur un mode ironique qui lui réussit assez mal, de mêler à des propos de circonstance une revue — bouillabaisse de la politique actuelle, qui jeta plutôt un froid parmi l'assemblée.

M. Lemer dissipa heureusement cette fâcheuse impression, en un discours du meilleur aloi, qui fut, comme celui de M. Estyle, fort applaudi.

DISCOURS DE MELIN

Mais tous les assistants furent unanimes à acclamer la spirituelle et juste riposte du citoyen MELIN :

« Je remercie tout d'abord dit-il, le maire d'Hergnies, de sa charmante invitation. Je tenais à y répondre, en me gardant du reste, de toute incursion politique, encore que M. Castiau m'y ait provoqué.

» Les intérêts agricoles m'intéressent particulièrement, car je voudrais voir les cultivateurs se réunir de plus en plus, pour discuter leurs affaires, être solidaires, étudier en commun les questions économiques. Les agriculteurs du Nord, qui se plaignent avec raison, — et notre système électoral en est une cause, d'être la vache à lait du Midi — pourraient ainsi se défendre plus efficacement.

» M. Castiau, disais-je, a voulu nous parler de Jaurès et de la Société Future. Je répondrai simplement que l'évolution suivant son cours, parmi les siècles, il est impossible et superflu de traiter d'un trait de plume les détails d'une organisation. Du reste, n'ai-je pas fait assez de réunions où l'on a pu m'entendre et discuter avec moi ? Il a aussi parlé de l'impôt sur le revenu, qui d'après lui, n'aura qu'une portée insuffisante, qui ne fera que déplacer l'assiette de l'impôt ? Ne l'avais-je pas cent fois répété ? en montrant que la seule panacée était la substitution d'un ordre nouveau à l'ordre actuel des choses ?

» Mais je tiens surtout à terminer en portant un toast cordial à la municipalité, aux organisateurs du concours, aux agriculteurs. (Applaudissements). »

M. Merchier, le savant rapporteur des Agriculteurs du Nord, prononce alors un discours documenté, qui est très écouté et produit la meilleure impression.

Il s'étend surtout sur les avantages du projet, conçu par M. Estyle, et à l'élaboration duquel il a collaboré, sur les arbitres agricoles.

M. Testelin, de son côté, félicite la culture et l'élevage français, en termes techniques.

Précédés de la musique, les convives se rendent sur la place, où M. Cazin donne lecture du palmarès.

Ensuite, a lieu le festival de musique, fort goûté de la foule, et qui termine, sous les brillantes illuminations, cette manifestation agréable autant qu'intéressante et parfaitement réussie.

Voici la liste des lauréats :

Espèce chevaline. — Juments suitées. — 1er prix, médaille d'argent et 65 fr., M. Raymond Dulieu, de Saint-Aybert ; 2e, 65 fr., M. Lédé, de Condé ; 4e, 20 fr., M. J.-B. Defernez-Dupas, d'Hergnies ; 5e, 10 fr., M. Lecœuvre-Dupont, d'Hergnies.

Juments saillies. — 1er prix, 70 fr., médaille de bronze, M. Edmond Blanchart, de Macou ; 2e 55 fr., et médaille de bronze, M. Albert Louprel, d'Escautpont ; 3e, 45 fr. et médaille de bronze, MM. Abel Duc frères, de Macou ; 4e, 20 fr. et médaille de bronze, M. Dewasmes-Hautcœur, d'Hergnies ; 5e, 10 fr., médaille de bronze, M. Edmond Blanchard, de Macou.

Poulains laiterons. — Médaille de bronze, M. Lecœuvre-Dupont, d'Hergnies.

Pouliches de deux ans. — 1er prix, 50 fr. et médaille de bronze, M. Henri Bureau, de Thivencelles ; 2e, 40 fr., MM. Abel Duc frères, de Macou ; 3e, 25 fr., M. Bimond Duc, de Macou ; 4e, 20 fr., M. Edmond Blanchard, de Macou.

Pouliches de trois ans. — 1er prix, 50 fr. et médaille de bronze, M. Louis Lefebvre, de Macou ; 2e, 40 fr., MM. Abel Duc frères, de Macou ; 3e, 25 fr., M. Lecœuvre-Dupont, d'Hergnies ; 4e, 10 fr., M. Désiré Battard, de Macou.

Espèce bovine. — Taureaux sans dents. — 1er prix, 50 fr., numéro 1, M. Dupriez Omer, Hergnies. — Deux dents : 1er prix, 80 fr., médaille argent, Société Agriculture, numéro 8, M. Edmond Blanchard, Macou ; 2e prix, 40 fr., numéro 2, M. Dayez, Vicq ; 3e prix, 40 fr., numéro 3, M. Mercier, Saint-Aybert.

Vaches pleines à lait. — 1er prix, 75 fr., numéro 16, M. Delcoffre, Hergnies ; 2e prix, 65 fr., numéro 3, M. Dupas, Hergnies ; 3e prix, 55 fr., numéro 12, M. Haubourdin-Prévost, Hergnies. — 4e prix, 45 fr., numéro 12, M. Lecœuvre Charles, Hergnies ; 5e prix, 35 fr., numéro 20, M. Blanchard, Macou ; 6e prix, 25 fr., numéro 19, M. Blanchard ; 7e prix, 15 fr., numéro 10, M. Laramez-Dupriez, Hergnies ; 8e prix, 15 fr., numéro 5, M. Leleu, Hergnies ; 9e prix, 10 fr., numéro 14, M. Lecœuvre Charles, Hergnies ; 10e prix, 10 fr., numéro 7, M. Mercier, Saint-Aybert ; médaille de bronze, numéro 17, M. Vandeville Achille, Vieux-Condé : médaille de bronze, lot de 4 vaches, numéros 8, 9, 10, 11, M. Laramez, Hergnies ; médaille de bronze, lot de 3 vaches, M. Blanchard.

Génisses. — Sans dents : 1er prix, 30 fr., numéro 7, M. Lecœuvre-Dupont, Hergnies ; 2e prix, 20 fr., numéro 2, M. Théry Olivier, Fresnes.

Génisses. — Deux dents : 1er prix, 30 fr., numéro 4, M. Gilbert Louis, Macou ; 2e prix, 20 fr., numéro 5, M. Zéphirin Mercier, Saint-Aybert ; médaille de bronze, lot de deux génisses, M. Delpierre.

Instruments aratoires. — Pruvost, Valenciennes, diplôme d'honneur et 30 fr. ; Aldebert Colmadin, Fresnes, diplôme d'honneur et 30 fr. ex-æquo ; Flabe Thomas, Le Cateau, diplôme d'honneur et 20 fr. ; De Saint-Hubert, Orp Le Grand (Belgique), diplôme d'honneur ; Ventry, Paris, diplôme d'honneur.

Moteurs employés aux usages agricoles. — Tressel, de Dunkerque, diplôme d'honneur et 15 fr. ; Dumez-Lepreux, Carvin, diplôme d'honneur et 10 fr. ; Lambrin, Raismes, diplôme d'honneur hors concours, membre du jury ; Jonet et Cie, à Raismes, diplôme d'honneur, hors concours ; Numa Rousse et Leclercq, Lille, diplôme d'honneur et 25 fr. ; Ghislain-Delfosse, Bellaing, diplôme d'honneur et 5 fr. ; Cauchie-Leroy, de Flines-Mortagne, diplôme d'honneur et 15 fr. ; Olivier Félix, d'Hergnies, diplôme d'honneur ; A. Trolet, de Bruxelles, diplôme d'honneur, pour produits agricoles et alimentation du bétail.

Le tirage de la tombola aura lieu le 13 juin, à la Mairie.

VIEUX-CONDE

ACTE DE COURAGE. — Il y a quelques jours, le cheval de M. Warou, boucher, rue Gambetta, par suite de la rupture d'un trait, s'emballait rue Dervaux.

Dans la voiture se trouvaient, avec Mlle Warou, qui conduisait, une femme et un enfant.

Prise de peur, la conductrice sauta à bas de la voiture, mais elle fut accrochée au marche-pied et traînée dans cette fâcheuse position.

S'apercevant du danger, M. Marissal Armand, charcutier, rue Dervaux, sauta à la tête du fougueux animal et parvint à l'arrêter. Il était temps, car Mlle Warou, la figure tuméfiée et l'épaule fracturée, ne donnait plus signe de vie.

Il y a lieu de féliciter M. Marissal, qui s'est signalé maintes fois par son courage et son sang-froid.

Il est, du reste, titulaire de plusieurs médailles de sauvetage et d'une lettre de félicitations de M. le préfet, en date du 14 mai 1897, l'assurant qu'il serait tenu compte de ses bons antécédents s'il venait à le signaler par d'autres faits de sauvetage.

HERGNIES

UN ATTELAGE A L'EAU

Dupries Pierre, âgé de 15 ans, conduisait un tombereau de cendres. En renversant le véhicule au bord du canal du Jard, il ne put retenir l'équipage, qui glissa à l'eau.

Heureusement, le pontier, Pouille François, réussit à retirer cheval et tombereau sans dommage.

FRESNES

ACCIDENTS. — Telle Jules, 64 ans, chauffeur de nuit à la société houillère de Thivencelle, en descendant de sa locomotive, fit une chute qui lui occasionna une plaie contuse de la jambe droite.

— Cardon François, 25 ans, ouvrier chez MM. Vancauwelaert frères, s'est fait une entorse violente au pied droit en travaillant.

ANZIN

A LA MAIRIE. — Le conseil municipal se réunira mercredi prochain, 9 juin, à 8 heures du soir, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Nomination du secrétaire pour la durée de la session dite de mai.
2. Lecture du procès-verbal de la séance du 9 avril.
3. Comptes et budgets du bureau de bienfaisance.
4. Comptes et budgets de la commune.
5. Budget des chemins vicinaux pour 1910.
6. Travaux communaux. Procès-verbal d'adjudication du 3 juin 1909.
7. Aliénation de terrain par mesure d'alignement.
8. Eclairage public. Projet d'avenant.
9. Entretien du mobilier scolaire. Marché.
10. Bourses départementales ou nationales. Avis.
11. Chômage par suite de maladie. Secours à nécessiteux.
12. Demandes de subventions ou d'allocations.
13. Correspondance et communications diverses.

ARTHRITIQUES, GOUTTEUX
BOIRE AUX REPAS
VICHY-CÉLESTINS

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DORIGNIES

FUNERAILLES CIVILES. — Nous prévenons nos amis républicains-socialistes et libres penseurs, que mardi 8 juin, à 4 heures de l'après-midi, auront lieu les funérailles purement civiles de Nautet Cécile, âgée de 66 ans, mère de notre ami François J.-B.

Réunion chez Debrabant Charles, aux Corons-Verts.

SIN-LE-NOBLE

ECHO DE LA CAVALCADE. — La cavalcade organisée au profit des pauvres de notre ville, le lundi 31 mai, laissera certainement un souvenir vivace dans l'esprit de tous ceux qui étaient venus en ce jour de fête constater que Sin-le-Noble comme d'autres communes méritait les félicitations des travailleurs de toutes les corporations. On a pu constater que les prolétaires ne chômaient pas.

Presque en tête du long cortège on remarquait le char de la Coopérative Ouvrière « La Prolétarienne », portant l'inscription suivante : « La Coopération ! Corne d'abondance ». Grâce à l'activité des membres du conseil d'administration, la Prolétarienne avait répondu à l'invitation du comité d'organisation pour prouver une fois de plus la vitalité de cette ruche ouvrière. Le char décoré avec goût aux couleurs rouge et bleu, offrait un spectacle charmant. Les gradins étaient garnis de fillettes et garçons vêtus de rouge et coiffés d'un béret rouge.

Les promeneurs acclamèrent les pupilles, répétèrent avec eux la chanson de La Prolétarienne et purent juger du degré de vitalité ou on atteint après d'incessants efforts.

Depuis sa fondation (1901), la coopérative a livré 1 million 744.856 fr. 35 de marchandises aux coopérateurs et il a été distribué comme bénéfices 325.114 fr. 05 en espèces. C'est vous dire que bien des misères ont été soulagées et que le bien-être n'a cessé de régner au sein des ménages. Voilà l'œuvre que tous les travailleurs devraient imiter pour atteindre à une large émancipation.

Mais nos amis ne s'arrêteront pas là. L'avenir est grand d'espoir.

D. WATTELET.

VIENDRA-T-IL ? — Un journal de la région annonce que M. Maxime Lecomte, répondant au désir des radicaux-conservateurs, viendra banqueter le 14 juillet au milieu de ceux qui, aux élections municipales de 1908 ont eu recours aux suffrages des réactionnaires pour enlever par surprise l'Hôtel-de-Ville. M. le sénateur, qui dernièrement vota contre l'interdiction des amendes infligées aux travailleurs, ne se rappelle plus de l'attitude que prirent vis-à-vis de lui les socialistes dans une réunion tenue en 1905, à Sin-le-Noble.

On se souvient qu'il contribua à l'élection de la liste réactionnaire de Lille contre la liste socialiste et radicale, au scrutin de ballotage de mai 1908.

Ce souvenir est vivace. Mais viendra-t-il ?

PAS-DE-CALAIS

Lens

LA BOXE. — Hier soir, vers dix heures, dans la rue du Champ-de-Mars, la police dut calmer deux champions du coup de poing, Brouwer Guillaume, âgé de 29 ans et Garmyn Maurice, âgé de 32 ans.

Un procès-verbal refroidit aussitôt leur ardeur belliqueuse.

TAPAGE NOCTURNE. — M. Janneken Jean, coiffeur,